



## Dossier d'inscription à la FORMATION BREVET FEDERAL 1ER DEGRE DES ACTIVITES AQUATIQUES OPTION : MARCHE AQUATIQUE

Votre dossier complet doit-être transmis 20 jours avant la date de la formation,  
Inscription dans la limite des places disponibles (session de 20 places maximum) et réservée aux  
personnes ayant le titre ou en formation de Maîtres-Nageurs Sauveteurs :

(DE MNS, BEESAN, BPJEPS AAN, 3 Formations STAPS + UE SSA, Stagiaires, CFA)

\* Complétez en majuscule \*\* Rayez la mention inutile

Nom\* : \_\_\_\_\_ Prénom\* : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance\* : \_\_\_\_\_  
N°département : \_\_\_\_\_ Nationalité\* : \_\_\_\_\_  
Adresse postale\* : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville\* : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_  
Téléphone port. : \_\_\_\_\_ Téléphone fixe : \_\_\_\_\_  
Responsabilité Civile Professionnelle\*\* : OUI NON  
-N° de votre diplôme\*\* : \_\_\_\_\_ Date d'obtention : \_\_\_\_\_  
-N° de votre livret de formation\*\* : \_\_\_\_\_ -N° Sécurité Sociale : \_\_\_\_\_

**Collez  
votre  
photo  
ici**

Souhaiterait intégrer la formation de brevet fédéral 1<sup>er</sup> degré des activités aquatiques option marche aquatique des 04, 05 et 06 novembre 2019 et atteste l'exactitude des renseignements indiqués sur cette demande d'inscription.

J'autorise\*\* / je n'autorise pas\*\* l'organisateur à prendre toutes les dispositions relatives aux soins médicaux qu'aurait à subir l'inscrit pendant la durée de la formation.

Droit à l'image : je suis informé(e) et accepte\*\* / n'accepte\*\* pas qu' Aqua Breizh Club MNS puisse prendre des photos ou vidéos lors de la formation et se réserve le droit de les utiliser sur son site internet ou tout autre support de communication.

Signature :

### Pièces constitutives de votre inscription :

- La convention employeur type DIRECCTE, complétée et signée par l'employeur ou vous si vous êtes auto entrepreneur,
- La présente demande d'inscription avec une copie de votre titre de MNS (ou du livret de formation),
- Le certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités aquatiques,
- Le règlement financier de la formation qui doit-être dû dès l'inscription, par chèque personnel ou employeur de 500€, à l'ordre d'Aqua Breizh Club MNS. Virement possible, cf annexes de ce dossier.

9, rue Emilia Lebreton 35500 VITRE Tel.: 06 23 06 57 78 [aquabreizhclubmns@gmail.com](mailto:aquabreizhclubmns@gmail.com)

Facebook : Hugo White [www.aquabreizhclubmns.com](http://www.aquabreizhclubmns.com) Référencé Datadock.

Association loi 1901 APE 9312Z non assujetti à la TVA SIRET : 811 579 622 00010

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 53 35 09831 35 auprès du préfet de région de Bretagne.



# CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE AU BREVET FEDERAL 1ER DEGRE DES ACTIVITES AQUATIQUES OPTION : MARCHE AQUATIQUE

Fédération Française des Maîtres Nageurs-Sauveteurs

Entre l'association **Aqua Breizh Club MNS 09**, rue Emilia Lebreton 35500 VITRE, organisme de formation affilié et agréé à la F.F.M.N.S.

Et Nom..... Prénom .....  
Adresse.....  
Employeur.....  
Adresse.....

Formation initiale du stagiaire : MNS - BEESAN - BPJEPS AAN -  
Formation Universitaire+UE SSA - Autre .....

**Est** conclue la convention suivante, en application des dispositions du livre IX du code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente

## Article 1 : OBJET DE LA CONVENTION

Intitulé du stage : FORMATION BREVET FEDERAL 1ER DEGRE DES ACTIVITES AQUATIQUES OPTION : MARCHE AQUATIQUE

- Programme et méthode : Cas concrets, règlementation, théories et connaissance du milieu naturel
- Formation professionnelle prévue par l'article L.920-13 du code du travail.
- Date : Du 04 au 06 novembre 2019
- Durée : formation de 21 Heures
- Lieu : Salle de la POMMERAYE 44480 DONGES Face à l'école de la POMMERAYE

## Article 2 : EFFECTIF FORMATION

Le nombre total des participants à cette session ne pourra excéder 20 personnes  
Le bénéficiaire s'engage à assurer sa présence à la date, lieu et heures prévus

## Article 3 : DISPOSITIONS FINANCIERES

En contrepartie de cette action de formation, le bénéficiaire s'acquittera des coûts suivants :  
Frais de la formation comprenant la licence-assurance FFMNS par stagiaire est de 500 € T.T.C  
Groupe de 6 stagiaires = 480 € T.T.C par personne / 7 stagiaires = 450 € T.T.C par personne / 8 stagiaires = 420 € T.T.C par personne / 9 stagiaires = 390 € T.T.C par personne / 10 et + stagiaires = 360 € T.T.C par personne.

## Article 4 : MODALITES DE REGLEMENT

Le paiement est dû à l'inscription, la réservation n'est effective qu'après réception de la convention d'inscription accompagnée du règlement total par chèque à l'ordre d'Aqua Breizh Club MNS ou virement. Les repas et l'hébergement sont à la convenance des stagiaires.

## Article 5 : ANNULATION

À plus de 20 jours : Remboursement de 50%

À moins de 20 jours : Aucun remboursement

## Article 6 : DROIT A L'IMAGE

Le stagiaire autorise le(s) formateur(s) à prendre des photos ou vidéos "supports de communication" lors du séjour de formation \*\* OUI - NON

**Pour le bénéficiaire**  
**Signature de l'employeur Accompagné**  
**de la mention « bon pour accord »**

**Pour l'organisme**  
**Aqua Breizh Club MNS**



## INFO SUR LES HEBERGEMENTS ET RESTAURATIONS à la convenance des stagiaires

Stéphane GUIHENEUF 06 51 60 55 03  
Le repas du midi peut se prendre en groupe.

### PLANNING

Transmis après l'inscription via la convocation et en fonction des marées.

## R.I.B. POUR LES REGLEMENTS PAR VIREMENT

<b>Crédit Mutuel de Bretagne</b> <i>RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE / IBAN</i>				
Partie réservée au destinataire du relevé				
<b>AQUA BREIZH CLUB</b>				
<b>CHEZ MR LEBLANC HUGUES</b> <b>9 RUE EMILIA LEBRETON</b> <b>35500 VITRE</b>				
<u>RIB</u>	<i>Banque</i>	<i>guichet</i>	<i>n° compte</i>	<i>clé RIB</i>
	15589	35128	01956906340	03
	<i>Domiciliation</i>	CCM VITRE-CHATILLON		
	<i>Devise</i>	EUR		
<u>IBAN</u>	FR76 1558 9351 2801 9569 0634 003			
<u>BIC</u>	CMBRFR2BARK			

9, rue Emilia Lebreton 35500 VITRE Tel.: 06 23 06 57 78 [aquabreizhclubmns@gmail.com](mailto:aquabreizhclubmns@gmail.com)  
Facebook : Hugo White [www.aquabreizhclubmns.com](http://www.aquabreizhclubmns.com) Référencé Datadock.  
Association loi 1901 APE 9312Z non assujetti à la TVA SIRET : 811 579 622 00010  
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 53 35 09831 35 auprès du préfet de région de Bretagne.



## Annexe

### PROGRAMME & METHODE DE LA FORMATION

#### BREVET FEDERAL 1ER DEGRE DES ACTIVITES AQUATIQUES OPTION : MARCHÉ AQUATIQUE

<b>OBJECTIFS</b>	Apporter un complément de formation indispensable pour l'encadrement de la Marche Aquatique en direction de tous les publics. Cet enseignement aquatique spécialisé est réservé aux personnes ayant le titre de Maîtres-Nageurs Sauveteurs : (DE MNS, BEESAN, BPJEPS AAN, Formations STAPS + UE SSA, Stagiaires)
<b>CONTENU</b> La formation proposée pour le brevet fédéral développe 4 unités de compétences	<ul style="list-style-type: none"> <li>• UC1 Le cadre historique, institutionnel et réglementaire</li> <li>• UC2 Tronc commun anatomie – physiologie et diététique liés à la Marche Aquatique</li> <li>• UC3 Connaissance du milieu naturel, lecture de site et prévention des accidents en Marche Aquatique</li> <li>• UC4 Construction des cours, gestion d'un groupe et son matériel adapté à l'activité Marche Aquatique</li> </ul>
<b>METHODE</b>	Pratique en milieu naturel avec retour en salle et mise à disposition du matériel de premiers secours pour assurer la sécurité des pratiquants : O2, DSA, Flammme... Cours théorique, travail en groupe sur des schémas heuristiques Mise en situation, encadrement d'un public Vidéo Evaluation, remise de diplômes et Bilan
<b>RDV et DATES du stage</b>	Le 04/11/19 à 8h30 Salle de la POMMERAYE 44480 DONGES Face à l'école de la POMMERAYE. Formation du 4 au 6 novembre 2019 soit 21 heures
<b>LIEUX</b>	Salle de la POMMERAYE 44480 DONGES Face à l'école de la POMMERAYE. Plages exploitables en fonction de la météo dans la région de La Baule
<b>INTERVENANTS</b>	Hugues Leblanc Stéphane Guihenneuf
<b>CONTACTS</b>	9, rue Emilia Lebreton 35500 VITRE Tel.: 06 23 06 57 78 @ : <a href="mailto:aquabreizhclubmns@gmail.com">aquabreizhclubmns@gmail.com</a> Facebook : Hugo White <a href="http://www.aquabreizhclubmns.com">www.aquabreizhclubmns.com</a>
<b>REFERENCES ADMINISTRATIVES</b>	Association loi 1901 AP 9312Z non assujetti à la TVA SIRET : 811 579 622 00010 Référencé DATADOCK Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 53 35 09831 35 auprès du préfet de région de Bretagne Affiliée à : F.F.M.N.S Siège social : 23 rue de la Sourdière 75001 - PARIS Siège administratif : F.F.M.N.S. chez Monsieur Richard CASTEROT Trésorier 5 Rue Jean Jaurès Domaine des Hauts de Claye 77410 CLAYE-SOUILLY Association Loi de 1901 Reconnue d'Utilité Publique, Décret du 14 /12/1956, Membre du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), Ancienne Association des Professeurs de Natation Française fondée en 1927, Ministère de l'intérieur, Service National de la Protection Civile, Membre de la Commission Nationale de Secourisme, Agréée par le Ministère des Armées, décision 15124 MA - K Identifiant siret : 802 650 549 00016 Préfecture de Paris : AR 1150 – n° RNA W751227288 <a href="mailto:ffmnsfrance@gmail.com">ffmnsfrance@gmail.com</a>